

Le Canard Libéré organise la 6ème édition du Fica à Agadir

L'intelligence artificielle croquée par des centaines de caricaturistes à travers le monde

P11

le Canard Libéré

Journal satirique hebdomadaire paraissant le vendredi

Dix-septième année N°752 vendredi 1er décembre 2023 - 8 DH -

Directeur de la publication Abdellah Chankou

Statut unifié des fonctionnaires
de l'Éducation nationale

Un brouillon d'inculture à déchirer !

Chakib
Benmoussa
grillé.

P5

Centres d'appel

LE DÉCROCHAGE DÉMARRE EN DOUCE



P8

*Sous-effectifs,
sous-rémunération et
surpopulation carcérale*

Libérez les prisons !



Mohamed Saleh Tamek.

P3

Un remaniement gouvernemental pourquoi faire ?

On ne change pas une équipe
qui gagne... en popularité...



Boudali

Le sionisme criminel malvenu en Espagne

Sanchez le Palestinien



P12

Confus **DE CANARD**

Erreurs de casting...

P2



Confus de **CANARD**



Abdellah Chankou
Directeur de la publication

Erreurs de casting...

Un remaniement gouvernemental est dans l'air. Il était temps de donner un nouveau souffle à l'action de l'exécutif car les ratés et les ratages s'amoncellent à mesure que les erreurs de casting commencent à coûter politiquement cher à la collectivité. La plus spectaculaire étant celle qui a alimenté la contestation sociale la plus choquante du pays : le cas Chakib Benmoussa qui a réussi le tour de force de provoquer une grève des enseignants du public d'environ deux mois, privant de cours plusieurs millions de Marocains. L'homme qu'il ne faut pas... Ce qui a obligé le Premier ministre Aziz Akhannouch à céder face à la détermination des grévistes en gelant le statut unifié de la discorde (voir page 5). Or, en politique, un gouvernement qui capitule ce ne n'est jamais bon car cela pourrait donner des idées à d'autres corporatismes et les enhardir...

A part le ministre de l'Intérieur, son collègue des Affaires étrangères et le ministre du Budget qui sont dans l'action et donnent l'impression de maîtriser leurs dossiers, les autres membres de l'exécutif n'ont pas convaincu, préférant enfile les perles que mouiller la chemise. Par manque d'expérience ou méconnaissance de leur rôle, nombre de ministres semblent déconnectés de la réalité, confondent souvent dynamisme et agitation ou attendent que le Roi Mohammed VI lance une grande orientation stratégique pour se décarcasser. La meilleure preuve en a été administrée par le titulaire du portefeuille du Transport et de la logistique. Il a fallu que le souverain parle dans son dernier discours du 6 novembre de la nécessité d'une flotte marchande dans le cadre du Maroc atlantique pour qu'il s'empare de ce dossier pourtant très capital. Il n'y a pas plus paralysant pour un pays que les adeptes de la gestion des affaires courantes qui par peur de se tromper, de se faire remonter les bretelles ou de perdre leur poste font la grève d'initiative. Que dire de Abdellatif Ouahbi dont les gaffes à répétition escamotent son tempérament de fonceur.

Celui que l'on disait plusieurs fois partant est incapable quand il ouvre la bouche d'être autrement que dans la provocation et la balourdise. L'autre Abdellatif, le Miraoui, chargé de l'Enseignement supérieur, n'a montré depuis son arrivée de réelle aptitude que dans le changement des directeurs de son département... Jamais gouvernement n'a réuni autant de ministres à contre-emploi, futiles autant pour leur département que pour la nation. Prenez par exemple la Transition numérique et la Transition énergétique, deux secteurs hautement stratégiques où le Maroc, doté de tous les atouts, doit sérieusement avancer. Mais les titulaires du portefeuille, respectivement Ghita Mezzour et Leila Benali, ont donné la nette impression d'être à la traîne, incapables d'impulser la moindre dynamique aux filières dont elles ont la charge. La préposée à la Solidarité,

Le péché originel vient sans doute des méthodes de recrutement privilégiant les profils bardés de diplômes prestigieux au détriment de la densité du parcours politique et de l'expérience de terrain.

l'Égalité et la Famille Aawatif Hayar n'a pour sa part fait parler d'elle que dans la foulée de sa nomination par le scandale lié au recrutement de son mari au poste de conseiller. Quant au professeur bombardé au porte-parolat du gouvernement, Mustapha Baitas, il a innové en réduisant la fonction à une récitation ennuyeuse hebdomadaire devant une poignée de journalistes des décisions prises en conseil de gouvernement. Difficile dans ces conditions, avec toute la bonne volonté du monde, pour le Premier ministre Aziz

Akhannouch, d'imprimer l'efficacité voulue à l'action gouvernementale. Certains ministres travaillent, montent au front alors que les autres ne foutent rien. Il y a tromperie sur la marchandise. Ce n'est pas la dream team que l'on attendait. Ça plombe l'atmosphère.

Cette situation devient non seulement handicapante mais rejailit sur son image de chef de parti locomotive et devient à ce titre comptable aux yeux de la population de l'action de l'ensemble de son groupe.

Le péché originel vient sans doute des méthodes de recrutement privilégiant les profils bardés de diplômes prestigieux au détriment de la densité du parcours politique et de l'expérience de terrain. Le gouvernement actuel en compte un paquet qui non seulement n'a pas la légitimité populaire conférée par le suffrage universel mais n'a jamais de surcroît rien géré de sa vie. Une double peine. C'est ainsi que le pays se retrouve pour des raisons diverses avec des profils survenus à la réputation surfaite qui, côté opérationnel et efficacité, sont loin du compte. Ou avec des éléments en inadéquation avec la fonction ministérielle dans sa dimension politique et qui, justifiant parfois d'une expertise technique reconnue dans tel ou tel domaine, peuvent en revanche faire de bons secrétaires d'État dont l'absence pénalise par ailleurs grandement le gouvernement Akhannouch.

La solution pour rompre avec ces erreurs de casting ? revenir aux fondamentaux de l'action politique qu'il faut réhabiliter de telle sorte que les partis redeviennent attrayants pour les compétences qui en l'état actuel des choses les fuient comme la peste. Résultat : le personnel de l'État est de plus en plus coopté en dehors des structures partisans et repeint aux couleurs de telle ou telle enseigne... Les structures partisans, telles qu'elles dysfonctionnent, ne séduisent essentiellement que les spécimens qui peuplent majoritairement les collectivités locales. Les alertes commencent à se multiplier. Il est urgent de reconstruire sur de nouvelles bases la machine à écrémer l'élite qui a la vocation du service de l'État. ▀



Côté BASSE-COUR



Pratiques anti-concurrentielles des pétroliers

La sanction financière Conseil de la concurrence

Le communiqué publié le 23 novembre dernier par le Conseil de la concurrence met un terme à un long feuilleton à rebondissements au sujet de l'entente des pétroliers sur les prix des carburants. Au nombre de neuf, ces derniers ont dû pousser un grand ouf de soulagement en prenant connaissance de cette décision. Celle-ci, sous forme d'accords, est de nature à clore une affaire qui a suscité une vaste controverse dans l'opinion en faisant couler beaucoup d'encre. «Ces accords portent sur le paiement, à titre de règlement transactionnel, pour pratiques anticoncurrentielles, d'un montant global de 1,84 milliard de dirhams», a annoncé l'instance dirigée par Ahmed Rahhou. Une somme jugée modeste par certaines voix qui estiment que le Conseil s'est montré trop clément. Les

accords portent également sur «un ensemble d'engagements comportementaux auxquels ces sociétés ainsi que leur organisation professionnelle ont souscrit afin d'améliorer le fonctionnement concurrentiel du marché des hydrocarbures à l'avenir, de prévenir les risques d'atteinte à la concurrence au bénéfice des consommateurs». En 2020, l'autorité de la concurrence avait conclu à une entente entre trois sociétés pétrolières dominant le marché marocain –Total, Afriquia et Vivo Energy, distributeur exclusif de Shell au Maroc – et les avait sanctionnées financièrement, ce qui n'avait tiré à conséquence. Après l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022 qui a fait flamber les prix des carburants, le dossier a pris une tournure hautement politique puisque Afriquia, leader national du marché des hydrocarbures,



Le montant de la sanction financière divise...

appartient à Aziz Akhannouch qui a pris les commandes du gouvernement en septembre 2021. Après avoir longtemps subventionné les carburants via la caisse de compensation, le gouvernement Benkirane a libéralisé le secteur en 2015, ce qui a donné aux impor-

tateurs la possibilité de fixer librement les prix à la pompe. Pour nombre d'observateurs, ces derniers ont depuis augmenté de manière notable, faisant gonfler les marges des opérateurs accusés dès lors d'avoir organisé une entente illicite sur les prix. ▸

Sous-effectifs, sous-rémunération et surpopulation carcérale

Libérez les prisons !

Le délégué général de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion (DGAPR) Mohamed Saleh Tamek est connu pour sa franchise et son langage vrai et direct. Lors de la discussion mercredi 22 novembre de son projet budget 2024 devant la commission de la justice, de la législation et des droits de l'homme à la deuxième Chambre, Mohamed Saleh Tamek a de nouveau tiré la sonnette d'alarme sur l'état des lieux peu reluisant des prisons au Maroc. Ce qu'il fait depuis une décennie sans que les décideurs ne prennent en compte ses alertes sérieuses.

A cette occasion, le délégué général a pour la énième fois vive-



Mohamed Saleh Tamek, délégué général de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion (DGAPR).

le statut de champion toutes catégories. Ce qui en termes de taux d'incarcération correspond à 272 prisonniers pour 100.000 habitants contre pour le même nombre d'habitants 196 en Tunisie, 57 en Mauritanie, 113 en Espagne, 109 en France et 99 en Italie. Or, le phénomène complexe de la surpopulation carcérale engendre une pression énorme sur les personnels pénitentiaires du fait qu'ils travaillent constamment en sous-effectif H 24 et 7/7 selon un ratio d'un gardien pour 40 détenus alors que la norme internationale est d'un gardien pour trois détenus. Cette surcharge de travail vaut en plus aux employés pénitentiaires marocains des salaires dérisoires qui comptent, selon M. Tamek, parmi les plus bas dans les métiers de sécurité et de surveillance similaires. Cette sous-rémunération impacte naturellement le rendement et la performance des intéressés. L'application des peines alternatives nécessite 4.000 nouveaux fonctionnaires, a expliqué Mohamed Salah Tamek aux conseillers qui ont été sensibles à la justesse de ses arguments, allant jusqu'à exprimer leur intention de voter contre le budget alloué à son administration. Qu'ils votent pour ou contre, cela ne changera pas grand-chose à la situation de l'univers carcéral national tant que celui-ci demeure le parent pauvre des politiques publiques et prisonnier d'une vision étriquée. ▸

Sanlam facilite la vie à ses assurés

Sanlam a annoncé récemment la conclusion d'un partenariat exclusif avec Saydalia. Il s'agit d'une première solution digitale dédiée à la recherche des pharmacies de garde les plus proches et à l'information sur les médicaments. En s'associant à la plateforme Saydalia, Sanlam, leader de l'assurance Santé au Maroc, intègre au sein de son application mobile et espace client web, deux nouveaux services innovants au bénéfice de la communauté de ses assurés.

Le premier leur permet de géolocaliser les pharmacies et parapharmacies à proximité déployées sur le territoire national, 24h/24, week-ends et jours fériés inclus.

Autre service innovant : les assurés Sanlam ont désormais la possibilité de s'informer en un clic sur les médicaments (présentation et dosage, mais aussi prix et remboursement) et avoir ainsi sans se déplacer une idée le coût total de leurs ordonnances.

A travers ce partenariat, Sanlam confirme d'une part son engagement aux côtés de ses assurés pour fluidifier au maximum leur parcours santé, et d'autre part son soutien aux initiatives innovantes initiées par de jeunes start-ups dynamiques. ▸



ment déploré le refus du gouvernement de revoir à la hausse les subsides alloués à l'administration qu'il dirige et de réserver plus de postes budgétaires au secteur pénitentiaire, en réitérant les mêmes arguments déployés le 7 novembre devant la même Commission à la première Chambre. A savoir que les 966 millions de DH réservés au fonctionnement et les 160 millions de DH pour l'investissement ne sont pas à la hauteur des multiples défis affrontés par l'administration pénitentiaire. Au rang de ceux-ci, figure principalement la surpopulation carcérale qui, avec un peu plus de 100.000 détenus enregistrés à fin octobre 2023 -soit une hausse de 6% par rapport à l'année dernière- vaut au Maroc

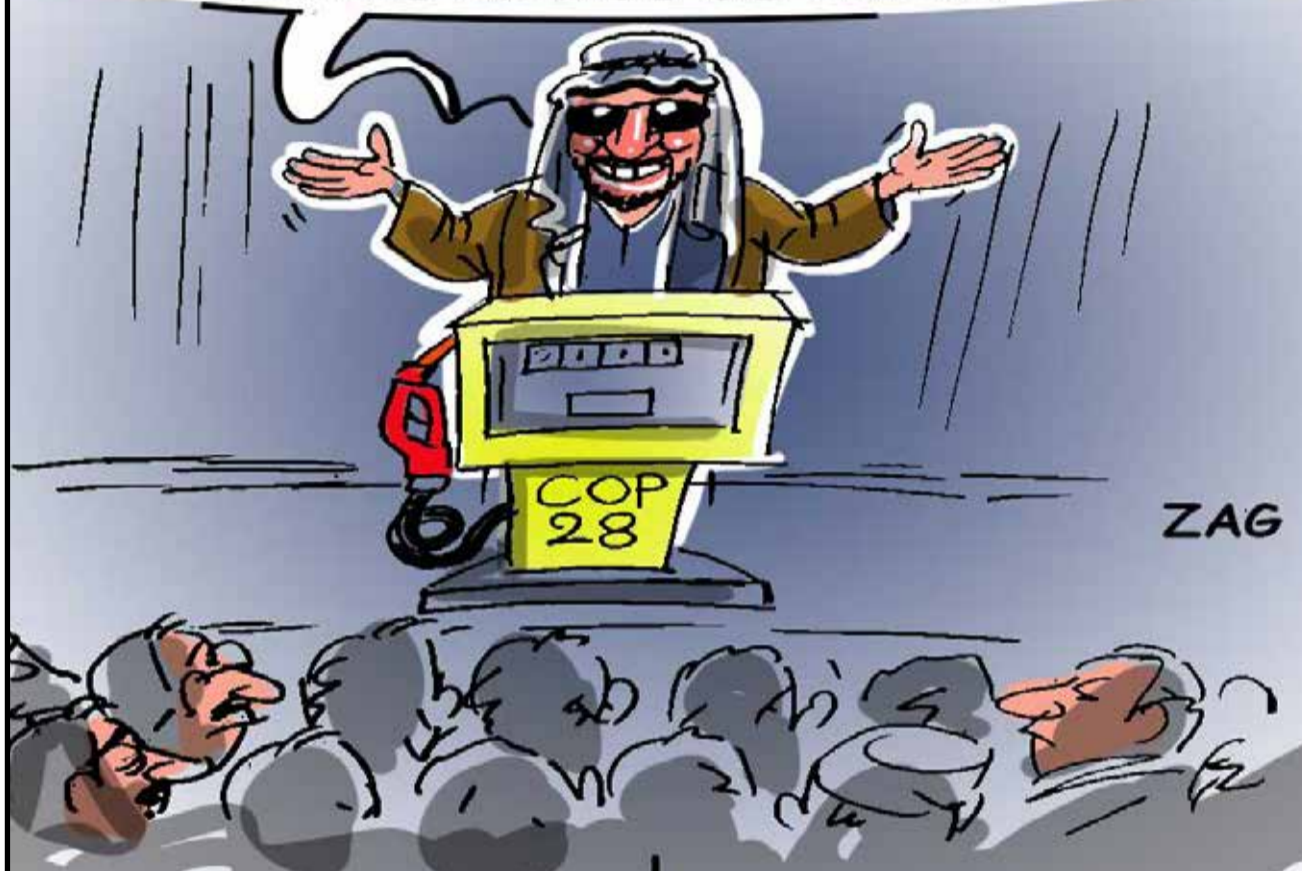


Côté BASSE-COUR



UNE ÉNIÈME COP INUTILE À DUBAÏ...

BIENVENUE DANS
NOTRE MONDE DE BRUT...



Beurgeois
GENTLEMAN

Ça parle plus arabe que gaulois en France (22)

Selon Jean Pruvost, lexicologue, le vocabulaire français serait composé d'environ 500 mots d'origine arabe, voire plus, soit 350 de plus que les mots gaulois qui ne seraient que 150 ! Ci-dessous une liste non exhaustive de mots d'origine arabe commençant par la lettre k : kali vient du mot arabe كالي et alcali de l'autre mot arabe القلبي al-kalya (cendre de salicorne), une plante riche en kalium (kalium a été gardé en latin et en allemand). En effet les cendres sont riches en alcali القلبي... c'est-à-dire la potasse ! Le potassium n'a été découvert qu'en 1807 par Humphry Davy, qui l'obtient par électrolyse de la potasse ; c'est d'ailleurs le premier métal isolé par électrolyse. C'est aussi Davy qui forge le mot potassium, à partir du mot anglais « potass » et du suffixe « ium ». Le symbole K du potassium fait référence au kalium, mot forgé à partir de l'arabe كالي kali.

Le potassium est l'élément chimique de numéro atomique 19, de symbole K (comme kalium) dans la table périodique de Mendeleïev. Il fait partie du premier groupe du tableau périodique et plus particulièrement des métaux alcalins. Ses propriétés chimiques sont voisines de celles du sodium. Sur Terre et dans les autres corps rocheux il est généralement lié à d'autres éléments au sein de nombreux minéraux. Il est présent dans l'eau de mer à une teneur d'environ 0,4 g/kg, sous la forme d'ions libres. Dans les conditions normales de température et de pression, le corps simple est un métal mou, d'aspect blanc métallique mais légèrement bleuté. Il s'oxyde rapidement au contact de l'air et réagit violemment avec l'eau. Le taux sanguin de potassium est appelé kaliémie. Dans le sang d'un adulte de poids moyen à jeun, il doit être compris entre 3,5 et 4,5 mmol/L. Dosage du potassium dans

le sang (kaliémie). Le test de la kaliémie est effectué afin de diagnostiquer ou d'assurer le suivi des déséquilibres chez les personnes souffrantes d'hypertension artérielle, de certaines maladies cardiaques ou de problèmes rénaux. Dans la grande majorité des cas, l'hyperkaliémie est asymptomatique et passe inaperçue. Certains patients peuvent toutefois ressentir une faiblesse musculaire, une diminution des réflexes ou un engourdissement dans les membres. Le bicarbonate de sodium oral favorise l'élimination du potassium grâce à une excrétion potassique urinaire accrue. Le bicarbonate de sodium peut donc être prescrit pour réduire efficacement le risque d'hyperkaliémie. Les personnes ayant une kaliémie élevée doivent diminuer leur consommation de légumes secs (fèves, lentilles, pois cassés, pois chiche, haricots rouges, haricots blancs...) ainsi que le cacao, le chocolat et les pâtisseries au chocolat... De même, le café en poudre à solubiliser fait partie des aliments riches en potassium : 3,7 g de potassium dans 100 g de café ! Au contraire, un taux de potassium trop bas dans le sang est appelée hypokaliémie et peut survenir en cas de perte digestive par diarrhées ou vomissements ou peut être la conséquence de déperditions urinaires excessives liées à un abus médicamenteux (utilisation de diurétiques). Cette carence entraîne une faiblesse musculaire, une apathie, un gonflement abdominal ou des arythmies cardiaques. ▶ (À suivre)



Les anciens utilisaient la cendre comme lessive blanchissante !

quantité de déperditions urinaires excessives liées à un abus médicamenteux (utilisation de diurétiques). Cette carence entraîne une faiblesse musculaire, une apathie, un gonflement abdominal ou des arythmies cardiaques. ▶ (À suivre)

Beurgeois.Gentleman@gmail.com
Retrouver les anciens épisodes en
version électronique sur notre site web www.
lecanardlibere.com

Le salon Dawajine tient son rendez-vous annuel



La 24^{ème} édition du salon avicole "Dawajine" s'est ouverte, mardi à Casablanca, sous le signe "L'aviculture, pilier de la souveraineté alimentaire en Afrique". Placé sous le Haut patronage de SM le Roi Mohammed VI, ce salon qui se tient jusqu'au 30 novembre organisé chaque année par la Fédération interprofessionnelle du secteur avicole au Maroc (FISA) dirigée par Youssef Alaoui poursuit plusieurs objectifs : encourager les investissements et développer les partenariats dans le secteur avicole, pour promouvoir l'exportation de produits avicoles, notamment vers les pays d'Afrique du Nord et de l'Ouest et présenter les nouveautés technologiques de la filière. Plateforme d'échange autour des avancées et des perspectives de développement du secteur avicole qui se veut aussi une fenêtre ouverte sur le marché international, ce rendez-vous annuel, qui s'inscrit dans la continuité de la stratégie "Génération Green", permet de fédérer l'ensemble des acteurs du secteur avicole et de nombreux professionnels de l'industrie alimentaire, a déclaré le ministre de l'Agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts, Mohamed Sadiki, lors de la cérémonie inaugurale. ▶

Les poétesses à l'honneur

L'Institut français du Maroc accueille le projet Shaeirat (9 poétesses) en tournée à Casablanca, El Jadida, Marrakech et Meknès ! Le Projet Shaeirat regroupe les performances des deux poétesses Soukaina Habiballah et Mouna Ouafik qui offrent deux spectacles bilingues arabe/français, mixant musique, vidéo et théâtre avec la mise en scène de Henri Jules Julien. Un projet hybride à ne pas rater ! En effet, voix intenses et singulières, ces deux femmes qui dynamisent les idées reçues à travers leurs performances et leurs présences scéniques bouleversantes portent des récits inattendus et misent sur la jubilation du verbe pour capter leur public.

Dates de tournée à l'Institut français du Maroc :
-Casablanca – 1er décembre
Avec Mouna Ouafik
-El Jadida – 5 décembre
Avec Soukaina Habiballah
-Marrakech – 6 décembre
Avec Soukaina Habiballah et Mouna Ouafik
-Meknès – 8 décembre
Avec Soukaina Habiballah ▶



Le Maigret du CANARD



Statut unifié des fonctionnaires de l'Éducation nationale

Un brouillon d'inculture à déchirer !

Le ministre de tutelle Chakib Benmoussa, qui fait partie du club de ces hauts responsables crédités d'une réputation surfaite, mérite le tableau du déshonneur. Voici pourquoi.

ABDELLAH CHANKOU

Les cours sont toujours suspendus dans l'école publique, au grand malheur de millions d'élèves et de leurs parents en proie au désarroi total. En cause, la décision des coordinations des enseignants du public de maintenir leur grève malgré le gel du statut unifié de la discorde, celui des fonctionnaires de l'Éducation, publié au BO du 9 octobre 2023. Une résolution salutaire prise par le chef du gouvernement au terme de sa réunion lundi 27 novembre avec les chefs des syndicats les plus représentatifs du secteur en présence du ministre de tutelle Chakib Benmoussa, et son collègue du Budget Fouzi Lekjaa et les titulaires des portefeuilles des Finances et de l'Inclusion Économique Nadia Fetah Alaoui et le très dynamique Younes Sekkouri. Décision a été également prise de mettre fin aux ponctions des salaires grévistes mais pas pour les deux mois précédents et de procéder à la révision du statut dans son aspect salarial par une commission ministérielle désignée à cet effet. Mais les enseignants ont douché les espoirs des uns et des autres en exigeant le retrait pur et simple du statut unifié. Le bras de fer continue. L'impasse est totale. Plus grave encore, le gouvernement semble démuni face à la crise sociale la plus aiguë que le pays ait connu depuis longtemps.

Résultat : le spectre d'un trimestre blanc se confirme avec tout ce que cela suppose comme conséquences fâcheuses sur la scolarité des élèves. La situation est particulièrement critique pour les bacheliers projetant de poursuivre leurs études à l'étranger, tenus d'intégrer dans leur dossier d'inscription leurs bulletins de notes. Cristallisant particulièrement le mécontentement, les salaires et autres indemnités consignés dans ce statut ne sont pas franchement à la hauteur des coordinations contestataires. Jugez-en : un enseignant hors échelle perçoit un total (salaire et indemnités) de 14.655 DH. Quant au salaire des enseignants du cycle primaire et secondaire (échelle de 6 à 10), il a été fixé exactement à 6.356 DH auquel s'ajoute des indemnités d'un montant de 4600 DH incluant les frais d'encadrement. Question à mille boîtes de craies zéro poussière : Peut-on aboutir à une école publique de l'excellence que tout le monde appelle de ses vœux avec de tels niveaux de rémunération? Comment est-il possible de susciter des

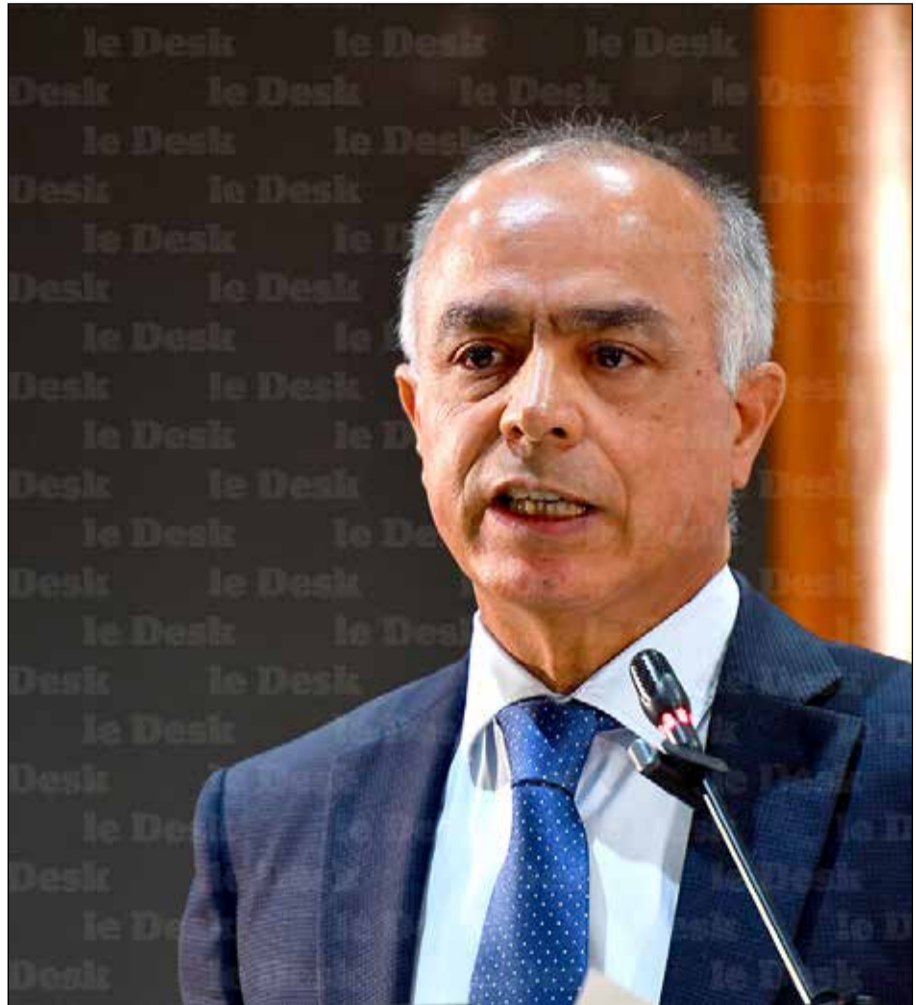
vocations éducatives avec une absence criante de motivation ? Brillantissime, Benmoussa ! Il a dû se creuser bien les méninges pour reconduire l'école de la médiocrité et entretenir le déclassement social du chef de classe. Tout ça manque franchement de classe. En fait, les principaux lésés dans cette crise malheureuse sont les enseignants du primaire dont la charge de travail hebdomadaire compte autour de 30 heures contre 21 pour le collège et entre 18 et 20 heures pour le lycée. Ils sont d'autant plus lésés que les profs du primaire ont l'obligation dans le cadre du statut unifié décrié de travailler plus d'heures pour contribuer à diverses tâches pédagogiques visant à rehausser le niveau des apprentissages. Travailler plus pour gagner moins ! Drôle d'équation !

Les profs du secondaire, eux, ne sont pas vraiment à plaindre puisque la majorité d'entre eux émargent dans le secteur privé où ils pris l'habitude d'arrondir leurs fins de mois à hauteur d'environ de 5.000 DH par mois (raison de 100 à 150 DH par séance) et plus pour les plus débrouillards.

C'est le personnel enseignant du primaire qui doit normalement bénéficier de l'attention particulière du gouvernement par l'amélioration de sa situation matérielle et morale.

Immense gâchis

La raison en est évidente : C'est au cours du cycle élémentaire qu'est assurée l'acquisition du savoir fondamental que sont la lecture, l'écriture et le calcul tout comme le développement de l'intelligence, le savoir-faire manuel et la sensibilité artistique... D'ailleurs, de nombreuses institutions nationales et internationales ont tiré la sonnette d'alarme sur la faiblesse d'apprentissage des enfants marocains du primaire. La Banque mondiale n'avait-elle pas publié il y a quelques années une note de synthèse où elle a révélé que 66 % des enfants scolarisés ne savent pas lire à la fin du primaire, soulignant que cette situation alarmante, résidant l'incapacité des enfants âgés de 10 ans à lire, dépasse 2,5 points en pourcentage, par rapport à la moyenne de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA), et de 10,7 points de pourcentage comparée à celle des pays à revenu moyen-bas ? Pas plus tard que 11 novembre 2022, Chakib Benmoussa himself a révélé, à l'occasion d'une conférence de presse consacrée à



Chakib Benmoussa, un ministre sans vision politique...

la nouvelle feuille de route de la réforme du système éducatif 2022-2026 censée promouvoir la qualité de l'enseignement, qu'environ 77% des élèves du primaire sont incapables de lire un texte en arabe de 80 mots, et 70% ne savent pas lire un texte en français composé de 15 mots. Or, ces lacunes gravissimes ne sont pas de nature à être résorbées avec un statut unifié qui est loin de mettre l'enseignant du cycle élémentaire au cœur de la réforme. Il est clair comme l'eau de roche que l'appauvrissement de l'enseignant ne peut engendrer que l'indigence éducative dont le Maroc doté pourtant d'innombrables atouts n'arrête pas de payer le prix... Mais ce n'est pas étonnant que le pays soit gratifié de tels brouillons dangereux pour l'avenir de ce secteur stratégique lorsque l'on sait que le conseiller du ministre Chakib Benmoussa est un certain Youssef Saadani. C'est ce jeune aux allures de golden boy, crédité de l'on ne sait quel génie, qui a péroré dans de nombreux médias marocains sur le dossier de la réforme de l'enseignement alors que la prise de parole en la matière doit, selon les usages, être le fait du ministre politique. Plus grave encore, c'est ce blanc-bec qui a été, ô comble de l'inconséquence, l'artisan du statut unifié de toutes les insuffisances. C'est ce blanc-bec, se vendant comme un économiste, membre de la Commission spéciale sur

le nouveau modèle après avoir fait un passage à Bank Al Maghrib, à qui l'on a confié l'avenir de l'école marocaine, le destin de la nation... Il y a quelque chose qui ne tourne pas rond... Chakib Benmoussa, qui fait partie du club de ces hauts responsables crédités d'une réputation surfaite, aura réussi un exploit historique. Plus de 90% d'enseignants ont observé le mouvement de grève. Du jamais vu dans les annales de l'éducation nationale où le taux de débrayage se situait autour de 14%. Ce n'est pas le seul record chakibien. Avec une enveloppe supplémentaire exceptionnel de 9 milliards de DH par an à l'horizon 2027 consenti au profit de l'Éducation nationale, l'ex-patron de Brasserie du Maroc, où il a brassé beaucoup de vent, a réussi à mobiliser le corps enseignant contre sa prétendue réforme et immobiliser l'école depuis près de deux mois. Il faut vraiment être Benmoussa, repeint aux couleurs du RNI où il n'avait jamais mis les pieds avant son accès à la ministrabilité, pour arriver à un tel résultat pour le moins paradoxal, annihiler les efforts du gouvernement et mettre le pays dans le pétrin. Tout ça pour ça. Un Immense gâchis. Pour moins que ça on démissionne. Plus qu'un tableau de déshonneur... ▀



Le Maigret du CANARD



Secteur maritime

La marche bleue



Par **Abdelkadir Rafiky** *

« Naviguer est une activité qui ne correspond pas aux imposteurs. Dans bien des professions, on peut faire illusion et bluffer en toute impunité. En bateau, on sait ou on ne sait pas ». Eric Tabarly, Navigateur

Le discours royal adressé à la Nation le 6 novembre 2023 à l'occasion du 48ème anniversaire de la Marche Verte est venu rappeler la vocation et la dimension maritimes du Maroc, ainsi que la position stratégique de notre pays ouvert sur la mer Méditerranée et sur l'Océan Atlantique. Le souverain a lancé ce que l'on peut appeler « la Marche bleue » conduisant à l'exploitation des potentialités de développement économique et social qu'offre l'immense étendue maritime qui borde notre pays, notamment l'Océan Atlantique, qu'il considère de surcroît, comme étant un espace géopolitique donnant un large accès à l'Afrique et offrant une fenêtre sur les Amériques.

Une leçon aux fossoyeurs du secteur maritime national

Des atouts que de nombreux hauts responsables politiques qui se sont succédé aux commandes de notre pays n'ont pu mettre en valeur des années durant, et particulièrement depuis 1995, lorsque l'administration chargée du secteur maritime a été éclatée et ses compétences dispersées au gré des intérêts et des calculs politiques. Ce fut la descente aux enfers de la marine marchande marocaine illustrée dramatiquement par l'écroulement de la COMANAV et autres compagnies maritimes entraînant dans la folle libéralisation du secteur, la quasi-disparition de la flotte de commerce marocaine et la dilapidation de plusieurs années d'expérience portées par de nombreuses compétences aujourd'hui disséminées. Grâce à ces « stratégies du court terme », le commerce par la voie maritime coûte à notre pays une dangereuse dépendance vis-à-vis des transporteurs étrangers et la bagatelle de 2 milliards de Dollars qui leur est versée annuellement. Quant à la direction de la marine marchande, elle se trouve aujourd'hui veuve d'un passé glorieux et bien chétive dans ses missions actuelles, passant pour anodines au sein d'une tutelle peu au fait des affaires maritimes. Encore mieux, le maritime dans notre pays s'est de plus en plus résumé, dans un drôle de satisfécit, aux performances portuaires, notamment du port de Tanger/Med et au volume du trafic à passagers durant la période estivale, éclipsant ainsi les misères de notre politique maritime. Ce fut un crime envers notre marine marchande et envers le pavillon national, qui aujourd'hui s'il était encore opérationnel, aurait pu répondre immédiatement à l'appel royal et contribuer à en accélérer la mise en œuvre.

Depuis cette date (1995), la vision d'une gestion intégrée du secteur maritime national a été abandonnée au profit d'une administration sectorielle éparpillée (Pêche, Ports, marine marchande, industrie navale, activités

littorales et offshores...). Une situation qui a cultivé la méfiance et la jalousie des attributions et freiné le travail collectif, favorisant ainsi comme le constate d'ailleurs le rapport du nouveau modèle de développement (NMD) « une gestion menée en silos avec des synergies limitées et une coordination insuffisante entre secteurs ». A l'opposé de cette approche étriquée, le souverain a mis l'accent sur une économie maritime intégrée permettant de mettre à niveau le littoral national et de faire de la façade atlantique « un haut lieu de communion humaine, un pôle d'intégration économique, un foyer de rayonnement continental et international ».

Mais comment donner corps à la vision royale? Sans prétendre apporter une réponse à cette question primordiale qui nécessite une réflexion approfondie, il est possible au moins d'attirer l'attention sur un certain nombre de points critiques.

Une question de gouvernance d'abord

Cette question est primordiale avant d'engager tout plan d'action visant la réalisation des axes stratégiques tracés par le souverain qui préconise en ce qui concerne le secteur maritime : la mise à niveau du littoral national, la mise en place des moyens de transport et des stations logistiques, la constitution d'une flotte marchande forte et compétitive, le développement d'une économie intégrée reposant sur l'investissement continu dans les filières de la pêche maritime et l'encouragement de l'économie bleue. Le secteur maritime est à l'honneur avec autant de chantiers que le souverain souhaite voir réalisés tout en les intégrant dans une approche ouverte sur l'Afrique et profitant aux pays du Sahel enclavés.

Pour piloter ce gigantesque projet caractérisé par la diversité des activités et des intervenants, il faudra penser à l'autorité qui le prendra en charge et aux mécanismes pertinents et efficaces de son fonctionnement. L'erreur à ne pas commettre est de garder le schéma actuel qui reste fracturé et cloisonné dans une approche de gouvernance classique rigide, marquée par son étanchéité et sa verticalité. La formule à privilégier serait d'opter pour une autorité dotée des compétences et du pouvoir de décision et de coordination, en mesure de transcender les lenteurs de l'administration, les conflits d'intérêts et des prérogatives. Une autorité audacieuse, ouverte sur l'ensemble de l'environnement socio-économique du secteur maritime et ayant les coudées franches pour forcer la convergence des stratégies sectorielles et des moyens disponibles, tout en garantissant un cadre légal et institutionnel rassurant, offrant stabilité et visibilité à tous les intervenants, notamment privés. On ne peut en parlant de structure, ne pas évoquer la possibilité de recourir à l'option classique



La souveraineté maritime n'a pas de prix...

d'une commission interministérielle qui pourrait paraître appropriée pour conduire cette mission. Ceci est d'autant plus plausible qu'il existe déjà une Commission interministérielle pour le développement de l'économie bleue que le gouvernement, par facilité ou précipitation, serait tenté d'activer à cette fin.

La Commission interministérielle pour le développement de l'économie bleue serait-elle adaptée?

Devant l'ampleur de la tâche de conception du programme et de réalisation des objectifs de l'économie bleue, le gouvernement avait créé le 7 février 2023, une commission interministérielle présidée par le chef du gouvernement avec en appui, un comité technique placé sous la tutelle du ministère de l'Economie et des Finances. Cette instance a notamment pour mission d'élaborer la stratégie nationale intégrée et durable de l'économie bleue et de veiller à sa mise en œuvre sur la base d'une gouvernance qui, nous assure-t-on, devrait permettre un dialogue de politique et de gestion entre les opérateurs publics et privés. Elle devrait également veiller à la convergence des politiques publiques et à la cohérence des projets et programmes présentés dans le cadre du plan de réalisation des objectifs de l'économie bleue. Jusqu'ici l'intention est bonne. Mais, c'est au niveau du fonctionnement que cette instance

risque de désenchanter, comme ce fut le cas d'ailleurs de nombreuses commissions dites « interministérielles » dans divers domaines, créées au gré des circonstances pour finir aux oubliettes. En effet, tout laisse à croire qu'elle affrontera un handicap majeur, pour au moins trois raisons principales : D'abord son assise normative qui se résume à une simple circulaire du chef du gouvernement. Elle est dénuée du poids réglementaire requis pour accomplir une telle mission et dépourvue du caractère impératif permettant d'engager tous les intervenants pour la réussite d'un projet commun.

Ensuite sa composition, qui réunit un nombre excessif de membres de divers horizons qu'il sera difficile à gérer. La fonction de coordination horizontale et verticale attribuée à cette commission est ainsi fort bien complexe. En effet, celle-ci regroupe 13 départements ministériels et deux régions pilotes (Tanger-Tétouan-Al Hoceima et Souss Massa), ainsi que les présidents d'associations à vocation nationale (régions, conseils provinciaux, conseils communaux, CGEM, groupement professionnel des banques du Maroc), auxquels s'ajoutent les présidents des innombrables associations professionnelles dans les secteurs de la pêche, du transport maritime et du tourisme. Alors que l'on sait que ces associations arrivent difficilement à s'entendre dans leurs secteurs respectifs, comment peut-on espérer qu'elles puissent porter des projets en commun avec une multitude d'acteurs issus d'autres secteurs d'activités?

Enfin, le champ attribué à l'économie bleue



Le Maigret du CANARD



qui se trouve contingentée par la définition que le Conseil économique, social et environnemental (CESE) lui a donnée, la focalisant essentiellement sur les ressources biologiques marines et le tourisme : « une gestion durable des écosystèmes marins et des ressources qui leur sont associées. Elle vise à promouvoir la croissance économique, l'inclusion sociale et la conservation ou l'amélioration des moyens de subsistance tout en assurant la durabilité de l'environnement des océans et des zones côtières ». Il est donc aisé de comprendre que le CESE ait abordé sobriement les autres activités de l'économie maritime dans son rapport sur l'économie bleue (L'économie bleue : pilier d'un nouveau modèle de développement du Maroc/ 2018).

Ces trois facteurs handicapant recommandent d'éviter de recourir à la formule de commission interministérielle qui ne peut servir de cadre institutionnel convenant à la mise en œuvre des orientations royales. Celles-ci ne peuvent faire le jeu des consensus recherchés par le « melting pot » d'une commission présentant des risques de dysfonctionnement et de blocage et qui surtout ne possède pas le pouvoir d'engager une politique de développement d'une économie maritime intégrée et encore moins celle du transport maritime, un des axes stratégiques mis en relief par le souverain.

La Connectivité : l'incontournable transport maritime

Se réapproprié l'espace maritime ne peut se faire sans « une connexion fluide entre les différentes composantes du littoral atlantique » et sans « les moyens de transport et les stations logistiques nécessaires » comme le souligne le souverain. Conscient de cette donnée stratégique, il n'a pas manqué d'appeler à « réfléchir à la constitution d'une flotte nationale de marine marchande, forte et compétitive ». Cette ambition légitime devrait surtout mobiliser des moyens financiers colossaux eu égard au caractère hautement capitalistique du secteur. Dès lors se pose la question des investisseurs et des organismes de financement potentiels intéressés. Pourquoi pas l'État dans une phase transitoire, qui renouerait avec la formule d'une entreprise étatique où il serait partenaire majoritaire dans le capital aux côtés d'actionnaires privés comme ce fut le cas jadis avec la COMANAV et MARPHOCEAN ? Dans son rôle d'éclairer, l'État devrait également veiller à impulser l'émergence d'autres compagnies privées qui intégreront le secteur du transport maritime, soit en joint-venture avec des partenaires étrangers, soit avec un capital à 100% marocain. A cette fin, l'État devrait revenir aux mécanismes d'encouragement à l'investissement et des avantages fiscaux qui avaient soutenu l'épopée maritime du pays durant les années 70 et 80. Il faudrait également l'engagement d'organismes financiers solides aussi bien nationaux qu'étrangers pour soutenir cet élan. On pourrait penser à la Banque Africaine de Développement si l'on aborde le projet sous l'angle de sa composante africaine. Dans tous les cas, il faudrait bien réfléchir au type d'armement à créer et à son cadre réglementaire et managérial pour permettre à notre pays de revenir à un secteur où la concurrence est des plus farouches, dominé par des géants du transport maritime comme les géants MSC, MAERSK ou CMA-CGM ou par la flotte de commerce d'États ayant opté pour le Pavillon de complaisance (ou de libre immatriculation, désignant le pavillon d'un

navire immatriculé dans un pays offrant des avantages notamment fiscaux, autre que le pays d'origine qui en reste propriétaire). Ainsi, il sera vital de ne pas se tromper de type d'armement et de type de trafic à mettre en place et opter pour le trafic sur lequel nous sommes en mesure d'être compétitifs (Vrac, conteneurs, passagers). Cela déterminera le type de navires à acquérir en taille comme en spécialité de transport.

Dans ce contexte, le ministre du Transport maritime a annoncé au lendemain du discours royal le lancement d'une étude pour la création d'une marine marchande nationale. Est-il au moins au courant que le secteur de la marine marchande a d'ores et déjà bénéficié de trois études conduites par des cabinets anglais, canadien et espagnol dont les conclusions n'avaient pas été à la hauteur des attentes du secteur ? Il me semble que c'est une initiative couteuse et précipitée qui une nouvelle fois révèle l'inquiétante approche sectorielle exigüe du développement du secteur maritime. Le ministre n'a malheureusement pas attendu que le gouvernement se prononce sur une démarche réfléchie et concertée pour une application globale des orientations royales. Je me permettrai de lui conseiller de privilégier la consultation des experts marocains en mesure de se prononcer sur la configuration future d'une flotte marchande marocaine et d'activer en urgence la mise à jour de la législation maritime nationale.

Aussi n'est-il pas regrettable de rappeler à chaque fois que la marine marchande n'est pas uniquement une question de transport, mais en même temps une affaire de souveraineté, non pas par fierté d'arborer le pavillon national, mais par volonté d'assurer l'indépendance de notre pays vis-à-vis des compagnies étrangères, son autonomie dans l'acheminement des produits marocains à l'export et dans une certaine mesure à l'import. Le rapport du NMD est clair à ce sujet. Il recommande le renforcement de la souveraineté dans certains secteurs stratégiques fortement dépendants des flux d'échanges mondiaux de biens, de services et de personnes comme le transport maritime.

En ce qui concerne le secteur portuaire, il faudra se pencher dès à présent sur le rôle que devrait jouer le port de Dakhla Atlantique dans la fluidité de connexion maritime et revenir aux capacités réelles de ce port à servir de plateforme de transport et de logistique répondant à l'ambition de faire de la région un ensemble connecté à l'Afrique et aux Amériques.

Reconstituer les compétences et les expertises perdues : entre urgence et exigences professionnelles

Il va sans dire que dans la perspective des développements souhaités par le souverain, il faudra faire un effort considérable pour mettre les ressources humaines adéquates au service des différents chantiers attendus. En effet, la spécificité et l'envergure de l'ouvrage impliquent la mobilisation des compétences humaines en recherchant et en formant les profils spécialisés adéquats. Ils sont malheureusement rares dans les différents secteurs concernés, car pour la plupart ayant quitté leurs fonctions pour raison de limite d'âge ou de reconversion professionnelle suite à la dis-

parition de leur entreprise. Ceux qui restent, sont perdus dans les méandres d'une administration maritime clairsemée. Malheureusement, les seules formations spécialisées existantes sont celles des officiers navigants à la pêche et au commerce destinés à la conduite et à l'exploitation des navires, de quelques techniciens spécialisés à l'OFPPPT et celle embryonnaire de gestionnaires maritimes assurée à l'Institut Supérieur des Études Maritimes de Casablanca.

Il est donc primordial que la problématique des ressources humaines soit prise en compte en amont de toute stratégie de mise en œuvre des orientations royales, dans l'objectif de définir une politique de formation des cadres et techniciens spécialisés dans les nombreuses disciplines maritimes, axée notamment sur la détermination des profils-métiers, le développement des programmes de formation, la formation des formateurs et les partenariats possibles avec les universités et écoles étrangères spécialisées. C'est aussi le seul moyen de mettre un terme à cette tendance fâcheuse de vouloir combler le déficit en compétences humaines en recourant à des universitaires et à des ingénieurs sans aucune relation avec le maritime. Préparer les compétences humaines pour l'édification du Maroc maritime de demain est une tâche inéluctable de longue haleine qu'il faudrait lancer de toute urgence.

J'espère que le gouvernement prendra la mesure de l'ampleur et de la complexité de la mission pour s'engager dans une véritable entreprise de développement maritime de notre pays, sans omettre d'en saisir la portée politique et diplomatique mise en exergue dans le discours Royal.

La portée politique et diplomatique de la vision royale

Le défunt Roi Hassan II avait toujours soutenu l'idée d'un « Droit à la mer », permettant dans un élan de solidarité aux États africains sans littoral ou géographiquement désavantagés, d'avoir une ouverture sur l'océan atlantique pour développer leur commerce au moyen du

transport maritime ou d'accéder également aux ressources biologiques dans le cadre d'accords bilatéraux avec l'État côtier.

Le Roi Mohammed VI donne une dimension nouvelle à cette idée en voulant faire de l'océan atlantique un espace géopolitique qui « fasse l'objet d'une structuration de portée africaine ». Un espace au service de la croissance et de la création de richesse au profit de toute la région du Sahel confrontée aujourd'hui à des difficultés économiques et sociales qui ouvrent la voie à toutes les dérives politiques possibles. La proposition royale est originale, car optant pour une politique d'intégration économique et sociale régionale, se démarquant de l'approche sécuritaire depuis longtemps imposée à la région par des pays défendant des intérêts néo coloniaux mercantiles. La proposition du souverain a certainement pris de cours ces pays et particulièrement l'Algérie qui excelle dans la condescendance et la recherche d'un leadership sous couvert d'une coopération militaire et sécuritaire stérile, que les pays de la région ne peuvent continuer à endurer, car à contre-courant d'un véritable sursaut de développement économique et social régional. C'est une démarche d'isolement de l'Algérie à la géographie insolente, qui n'a pas cet avantage d'ouverture sur l'atlantique qu'elle a toujours espéré posséder en ouvrant une brèche sur l'Océan pour à la fois y accéder et couper le Maroc de ses racines africaines. A cette Algérie qui s'entête à ne pas saisir la main tendue du Maroc, il faudra lui dire que depuis le 6 novembre 2023 une nouvelle Marche a été lancée et un nouveau cap de développement et d'ouverture sur le monde a été tracé. Ceux qui rateront l'embarquement resteront sur le quai. ▀

*** Administrateur des affaires maritimes
Ancien haut cadre au ministère des Pêches Maritimes et de la Marine Marchande**





Le Maigret du CANARD



Centres d'appel

Le décrochage démarre en douce

Opérant au Maroc dans le secteur de la relation client, un groupe étranger a mis en route en catimini un plan social d'envergure.

AHMED ZOUBAÏR

Il s'en passe des choses dans le secteur de l'offshoring au Maroc. Le groupe espagnol Konectanet, qui a acquis récemment Comdata, vient de gratifier son personnel, à quelques semaines de l'expiration de 2023, d'un drôle de cadeau de fin d'année. Celui-ci se présente sous forme d'un document de rupture de contrat de travail à l'amiable que les employés ont été invités à restituer en trois exemplaires après signature et légalisation au département RH de l'entreprise. Sauf que ce formulaire en arabe, intitulé « accord conclu dans le cadre d'une réconciliation préliminaire définitive » portant l'emblème du ministère de l'Inclusion Économique, de la Petite entreprise, de l'Emploi et des compétences, ne mentionne pas l'essentiel. À savoir le montant des indemnités que le salarié est censé percevoir en échange de la rupture du contrat de travail. Difficile de ne pas soupçonner de la part de l'employeur une tentative d'entourloupe puisque la légalisation dans ces conditions par le collaborateur de sa signature équivaut à un chèque en blanc. Dès lors, le patron pourrait mettre dans la case vide le montant qui lui plaira. Agissant de bonne foi ou

péchant par manque de discernement, certains salariés ont tout de même légalisé l'imprimé en question sans se mettre d'accord à l'avance avec son patron sur la somme qui lui sera versée... Chapeautant plusieurs centres d'appel notamment à Casablanca sous diverses enseignes (B2S, Data Base Factory, CCA International, Grupo Konecta Maroc) actifs notamment dans le domaine de la gestion de la relation client, le groupe Konectanet a lancé ainsi en catimini un plan social non déclaré dont l'ampleur n'est pas encore connue. Selon une source proche du dossier, la réduction des effectifs toucherait principalement le middle management, les fonctions support ainsi que les comités qualité. En entourant du plus

Le gouvernement doit agir rapidement pour mettre fin aux ruptures de contrats de travail dans le secteur de l'offshoring, porteuses d'une aggravation du chômage des jeunes.

grand secret son plan de licenciement, le groupe cherche à éviter le scandale que représente son projet de destruction des emplois qui mettra à la rue plusieurs dizaines de personnes... Ce qui viendra aggraver le chômage des jeunes déjà élevé au Maroc pour les raisons que l'on sait. Pour un scandale, c'en est véritablement un. Car l'offshoring, cette délocalisation de certaines activités vers des pays comme le Maroc, trouve sa principale, sinon unique, raison d'être dans les coûts de production moins élevés offerts par les pays hôtes de ces transferts d'activités. En échange de l'embauche d'une main d'œuvre corvéable à merci pour des salaires de misère, les opérateurs d'externalisation des services bénéficient d'une batterie de mesures incitatives. Parmi lesquelles figurent une exonération totale de l'impôt sur les sociétés pendant cinq ans et un taux d'imposition réduit après la fin de cette période, un remboursement sur le crédit TVA, exonération de taxes sur les biens d'investissement et autres intrants. Le programme « Tahfiz » offre dans la limite de 10 employés sur une année l'exonération de l'IR plafonné à 10.000 DH. Côté formation, l'Anapec finance à hauteur de 70% les programmes de formation au profit des salariés des opérateurs en question. Ces

derniers, quand ils sont installés dans les P2I (plateformes industrielles intégrées), bénéficient, cerise sur le gâteau, d'une contribution aux frais de la formation à l'embauche et de la formation continue de chaque nouvelle recrue sur une période de 3 ans. Le contrat insertion offre un potentiel de privilèges tout aussi délicieux en les dispensant de plusieurs charges : les cotisations à la CNSS au titre de l'AMO, la part patronale de la couverture sociale et de la taxe de la formation professionnelle (TFP) pendant 12 mois, et exonération à hauteur de 6000 DH par mois des charges CNSS, taxe de la formation professionnelle, IR sur une période de stage de 24 mois. Que demande le peuple ? Avec autant de cadeaux inestimables et inespérés, Moulay Hafid Elalami a gâté l'offshoring dans le cadre du Plan Emergence.

En couvrant ce secteur de cadeaux fiscaux et autres exonérations sociales, Celui qui a présidé aux destinées du ministère du Commerce, de l'Industrie, de l'Investissement et de l'Économie numérique entre 2013 et 2021 a aussi et surtout favorisé son business de relation client qui dans le cadre de son alliance en 2019 avec son partenaire depuis 2004, le groupe allemand Bertelsmann, a donné naissance à une entité commune du nom de Majorel. Laquelle a été rachetée en avril 2023 par Teleperformance, le leader mondial du secteur pour la bagatelle de 3 milliards d'euros. Le jackpot. Voilà un homme qui ne perd jamais le fil... de ses propres intérêts et qui a vendu ses billes au bon moment... Car

le plan social secret mis en route par le groupe Konecta préfigure un grand décrochage dans l'outsourcing marocain qui revendique quelque 150.000 emplois. Ces emplois sont aujourd'hui menacés en raison de l'apparition de destinations concurrentes socialement moins disantes que le royaume mais aussi et surtout à cause de changements majeurs induits par l'évolution rapide du paysage technologique du fait notamment de l'intrusion brutale de l'intelligence artificielle dans de nombreux métiers. Dans le secteur de la relation client, des agents robotisés fournissent déjà un service jugé plus rapide et plus fiable que celui des téléopérateurs humains en répondant à toutes les questions de leurs interlocuteurs dont ils arrivent même à détecter. En plus, ces machines offrent l'immense avantage de bosser gratuitement et sans risque de faire ni grève ni grève de zèle.

C'est dire que l'IA est le nouveau gisement que compte exploiter à fond les opérateurs de l'offshoring au Maroc après avoir pressé comme un citron les ressources humaines en profitant d'une multitude d'avantages exorbitants que rien ne justifie a priori. Les employés humains sont bien partis pour être remplacés par des algorithmes au nom de la ritournelle de la réduction des coûts et de la compétitivité. **Le gouvernement doit agir rapidement pour mettre fin aux ruptures de contrats de travail dans le secteur de l'offshoring, porteuses d'une aggravation du chômage des jeunes.**



Le Maigret du CANARD



Accord entre l'occupant israélien le mouvement de résistance Hamas

Hamas maître du jeu

Hamas a annoncé dans la soirée du mercredi 29 novembre la disponibilité d'échanger tous les soldats israéliens détenus en otage contre tous les prisonniers palestiniens estimés à près de 8.000 personnes.

L'accord conclu entre l'État terroriste sioniste et le mouvement de résistance palestinien Hamas prévoit la libération d'un otage pour trois prisonniers palestiniens. Il prévoit ainsi l'échange de 50 otages contre 150 prisonniers détenus en Palestine occupée. Jusqu'ici 39 détenus palestiniens ont été libérés parmi lesquels figurent 6 femmes adultes et 33 mineurs. Là où l'on voit que l'opresseur israélien n'épargne aucune tranche de la population palestinienne, enfants comme adultes, qu'il jette en prison souvent sans procès, sur la base d'une simple mesure administrative. L'arbitraire dans toute sa splendeur ! Les mineurs palestiniens sont condamnés pour de faux délits: jets de cailloux sur la soldatesque israélienne ou apologie de la résistance considérée comme apologie du terrorisme par l'occupation !

Le plus jeune détenu s'appelle Adam Abouda Hassan Gheit. L'adolescent de 14 ans est originaire de Jérusalem-Est, occupée et annexée illégalement par Israël. Il a été arrêté en mai dernier pour « sabotage (...), agression contre un agent de police et jet de pierres ». Quand le colonisateur ne tue pas les Palestiniens, il les emprisonne dans des conditions horribles pour avoir osé exprimer leur rejet de l'occupation



Scène de joie après la libération de détenus palestiniens.

et ses abus... La plus âgée des libérés de l'accord est une femme de 59 ans, Hanan Salah Abdallah Barghouti. Elle a été arrêtée en septembre pour des « activités liées au Hamas, dont des transferts d'argent ». « La situation des femmes prisonnières ne cesse d'empirer depuis le 7 octobre. Nous sommes isolées, dans nos cellules, nous ne sortons que pour aller prendre nos douches. Nous n'avons plus accès à la cantine, donc très peu de nourriture », a-t-elle déploré auprès de France Info.

L'accord, négocié par le Qatar sous l'égide des États-Unis et de l'Égypte et entré en vigueur vendredi 24 novembre, prévoit quatre jours de trêve, le passage de l'aide humanitaire à Gaza et la libération de 50 otages, sur les plus de 200 encore retenus à Gaza, et de 150 prisonniers palestiniens détenus en Israël.

Le mouvement de résistance Hamas a annoncé toutefois « chercher à prolonger la trêve au-delà des quatre jours » pour permettre de libérer le maximum de prisonniers palestiniens.

Ce que Benjamin Netanyahu, dos au mur et sous pression des familles des otages, s'est résigné à accepter tout en menaçant les Palestiniens de la reprise de sa guerre génocidaire à Gaza. Le boucher de Tel Aviv, qui a débarqué dimanche 26 novembre dans l'enclave ravagée, sait que la fin de son agression criminelle signifie sa fin politique...Alors, il cherche à prolonger son carnage des enfants et des femmes gazaouis...Quel courage !

1^{ÈRE} APPLICATION SPORT & DÉCOUVERTE AU MAROC
10 NOUVEAUX CIRCUITS SPORTIFS INTERACTIFS



FAIRE GAGNER LE SPORT



TOUS LES MARDIS ET JEUDIS
À PARTIR DE 19H50



Le Maigret du CANARD



POINT DE VUE

Abdeslam Seddiki



Economiste,
ancien
ministre de
l'Emploi et des
Affaires sociales.

L'aide sociale directe

Une idée ancienne qui devient finalement une réalité

loi l'adoption par voie réglementaire d'un certain nombre de textes d'application.

Exclusion sociale

Il va sans dire que les retombées de ce chantier sont multiples. Elles sont d'abord d'ordre humain. Ainsi, avec l'aide sociale directe, les personnes concernées, qui vivent dans le dénuement et la détresse, vont sentir leur « existence » pour ainsi dire et leur appartenance à une communauté que constitue la patrie. Elles sont ensuite d'ordre sociétal, en ce sens qu'une telle mesure va sûrement renforcer la cohésion sociale et les inégalités territoriales sachant que l'écrasante majorité de la population pauvre habite dans le monde rural et les régions montagneuses comme on l'a vu récemment avec le séisme qui a frappé le Haouz et le Haut-Atlas.

Elles sont enfin d'ordre économique : désormais, les personnes bénéficiaires se

transformeront en consommateurs. Ce qui est susceptible de donner un coup de pouce à la demande intérieure et au marché local. Et par conséquent à stimuler l'investissement créateur de richesse et d'emplois dont pourraient bénéficier les personnes bénéficiaires. Au-delà de ces effets apparents, le Maroc va connaître à moyen et long terme une dynamique sociale intergénérationnelle et intragénérationnelle.

Bien sûr, une fois ce chantier est mis sur les rails, il faudrait tout faire pour assurer sa pérennité notamment en matière de financement pour qu'il ne s'essouffle pas en cours de route. Car on est en face d'un chantier qui demande beaucoup de moyens. Son coût est estimé à 25 MM DH pour 2024 et 29 MM DH pour 2026. A ce montant s'ajoute les 10 MM DH consacrés à la prise en charge de l'AMO pour les personnes nécessiteuses (ex-Ramédistes). Soit au total la bagatelle de 40 MM DH qu'il faudra mobiliser annuellement. Sur cette base, il a été procédé au montage finan-

cier suivant : 20 MM proviennent des ressources propres de l'État au cours des trois prochaines années ; 6 MM proviennent des contributions dans le cadre de la solidarité nationale ; 15 MM proviennent de l'agrégation et de la réaffectation des fonds accordés aux différents programmes de soutien en vigueur dont la Caisse de Compensation ; 9 MM DH inscrits dans le Fonds de la cohésion sociale en 2024. Pour assurer la pérennité de financement, le Maroc se doit de mener à bien la réforme fiscale en mettant à contribution tous les Citoyens en fonction de leurs capacités: améliorer le recouvrement, intégrer le secteur informel, combatte l'évasion et la fraude fiscales... Le potentiel fiscal à mobiliser est estimé entre 9% et 12% du PIB, soit plus de 150 MM DH ! Par ailleurs, il faut voir le problème dans sa dynamique. Pour l'heure, on privilégie le ciblage et l'aide directe. A terme, il faut se préparer à des solutions meilleures où l'inclusivité doit se réaliser par le travail et la contribution de tout un chacun à l'effort national. L'assistantat n'est bénéfique pour personne.

D'où la nécessité pour notre pays d'accélérer son développement en créant suffisamment d'emplois décents pour tous les citoyens en âge de travailler et passer progressivement d'un système d'assistantat à un système d'autonomisation de chaque citoyen. Le développement d'un pays devrait se traduire nécessairement par la réduction du nombre de pauvres et des laissés pour compte.

Autrement, on ne fera qu'institutionnaliser la pauvreté, ce qui serait dommageable pour notre pays. Notons enfin que la réussite de ce chantier dépend de la mobilisation du peuple marocain dans son ensemble. Ce peuple qui a donné à travers l'histoire la preuve de son attachement aux valeurs de solidarité. C'est un atout de taille qu'il convient de fructifier et une valeur qu'il faut absolument sauvegarder et transmettre aux générations futures. ▸

Fonctionnaires fantômes : la ministre Ghita Mezzour botte en touche

Combien avez-vous débusqué de fantômes ?

Difficile à recenser mais l'essentiel c'est que je suis une ministre en chair et en os...



Faculté dentaire de Casablanca

Les étudiants montrent les dents

Les étudiants de deuxième, troisième, quatrième, cinquième et sixième année de la faculté dentaire de Casablanca ont entamé une grève mercredi 29 novembre. Motif de ce mouvement de protestation : absence du matériel nécessaire comme la radio aux travaux pratiques (TP) décisifs dans le processus de formation. Les responsables ont opposé la sourde oreille à leurs revendications, poussant l'irresponsabilité jusqu'à leur demander de cotiser pour acheter les appareils défectueux!

Les étudiants ont décidé de n'assister qu'aux cours théoriques et de boycotter les TP qu'ils considèrent comme une perte de temps faute d'outils d'apprentissage leur permettant de se faire les dents.



Protestation contre la défaillance du matériel des TP.



Can'Art et CULTURE



Le Canard Libéré organise la 6ème édition du Fica à Agadir

L'intelligence artificielle croquée par des centaines de caricaturistes à travers le monde

Dans le cadre de son programme d'activités artistiques, l'hebdomadaire le Canard Libéré en partenariat avec l'Association Marocaine de la Caricature (MAC) et l'Association Atlas de la Caricature (AAC) organise du 14 au 17 décembre 2023 à Agadir la 6ème édition du Festival International de la Caricature en Afrique (FICA) et la 6ème édition du Concours International de la Caricature Maroc. Le thème choisi pour cette année est inévitablement le sujet majeur qui divise le monde : « L'intelligence artificielle, amie ou ennemie de l'Homme ? »

Dans le cadre du FICA, les caricaturistes et dessinateurs de presse de tous les pays ont été invités à nous faire réfléchir chacun dans son style sur cette problématique de haute importance qui nous concerne tous. Pas moins de 380 artistes issus de 70 pays dont 30 marocains ont été inspirés par cette thématique et dont les œuvres seront exposées. Promouvoir l'art de la caricature et le dessin de presse comme moyen d'expression à travers un événement annuel organisé au Maroc avec l'ambition qu'il rayonne au-delà, tel est l'objectif des promoteurs du Festival. Ces derniers entendent capitaliser sur la réussite des éditions précédentes, tout en travaillant sur la fidélisation des professionnels du dessin marocains et étrangers mais aussi du public, enfants, jeunes et adultes qui bénéficient d'espaces dédiés au sein du festival. Agadir, comme à son accoutumée, accueille donc cette belle initiative réalisée par et pour les caricaturistes au bénéfice du public et des amateurs de cet art majeur. Pour sa 6ème édition, le Festival entend continuer à cultiver dans une ambiance conviviale cet esprit de famille et de création artistique qui font sa force et son originalité. Avec le souci de partager la passion pour l'art de la caricature et du dessin de presse avec le public. En plus de l'exposition permanente des caricatures, le Festival rendra cette année un vibrant hommage au caricaturiste marocain Hamid Bouhali, en reconnaissance à sa contribution à l'enrichissement du champ culturel et médiatique national ; nous consacrons également une importante partie des travaux du festival aux enfants qui sont la relève de demain. Dans ce cadre, deux grands ateliers seront animés par les caricaturistes en présence d'un groupe d'enfants de la région Souss-Massa. Au menu également, une conférence-débat autour du thème de la caricature et l'Intelligence Artificielle animée par un groupe de chercheurs universitaires. Artistes engagés et acteurs incontournables de la scène publique et cela malgré les risques de la censure, les caricaturistes sont assurément les témoins privilégiés du monde dans lequel nous vivons et ils se positionnent en éveilleurs de conscience. Leurs coups de crayons nous informent, nous invitent à la réflexion et nous font réagir sur les différents aspects souvent complexes du monde où nous vivons. ▶



Artistes engagés et acteurs incontournables de la scène publique et cela malgré les risques de la censure, les caricaturistes sont assurément les témoins privilégiés du monde dans lequel nous vivons et ils se positionnent en éveilleurs de conscience. Leurs coups de crayons nous informent, nous invitent à la réflexion et nous font réagir sur les différents aspects souvent complexes du monde où nous vivons. ▶

Cinéma « Le Bleu de Caftan » triomphe à l'international

Le film « Le Bleu du Caftan » de Maryam Touzani a réussi la prouesse de dépasser les 500.000 entrées, au-delà des frontières nationales, dépassant ainsi le précédent record, pour un film marocain, établi par « Much Loved », de Nabil Ayouch... Révélation.

AMINE AMERHOUN

Est-ce grâce au tabou de l'homosexualité que le film a autant percé ? La réponse est non ! Absolument pas ! Nous avons vu le film, à plusieurs reprises d'ailleurs, et en dehors de quelques scènes, surtout en début de film, des scènes qui peuvent s'avérer « dérangementes » (peut-être pas pour tous), notre rédaction trouve que cette œuvre est... magistrale ! C'est l'histoire d'un drame centré sur l'amour entre un homme plutôt renfermé, sa femme, et un apprenti qu'ils engagent dans leur boutique de création de caftans. Halim, l'époux, est maître artisan. Et l'acteur qui joue son rôle, Saleh Bakri, Palestinien, est absolument phénoménal. C'est un film des plus émouvants et des plus profonds, qu'il convient de voir, si on peut. On y découvre, entre de très nombreuses choses, une sublime complicité entre le mari et son épouse, en des temps tragiques, puis entre les trois principaux personnages réunis (les deux autres étant incarnés par Lubna Azabal et Ayoub Missioui (tous deux Marocains)). A noter que Lubna Azabal avait incarné le rôle principal de l'un des meilleurs films de tous les temps, jusqu'à présent, selon le fameux classement IMDb, en l'occurrence le film Incendies, qu'il faut également voir et revoir, et qui traite de sacrés tabous également, c'est le moins qu'on puisse dire.

Par contre, au contraire de ce qu'on pourrait penser, Le Bleu du Caftan n'est pas un film centré sur un quelconque coming out ou une volonté d'affirmer son homosexualité devant la face du monde, ni sur des passions torrides comme le fabuleux Le Secret de Brokeback Mountain. Nous trouvons que c'est tout le contraire, rien de vraiment choquant ou rebutant, car le personnage masculin principal, Halim, s'efforce de garder le



Une scène du film qui a conquis un public mondial...

secret, eu égard au conservatisme de la société dans laquelle ils vivent, une ancienne médina. Saïd El Mazouari, critique de cinéma, nous conforte dans notre position quand on lui demande si l'effet buzz/polémique y est pour quelque chose dans le triomphe de ce film : « Bien entendu, l'approche thématique y est pour quelque chose, étant donné qu'elle constitue un volet essentiel dans la proposition d'un film au côté de l'approche dramatique et de l'approche esthétique. Ça ne relève pas nécessairement d'opportunisme à mon avis. D'ailleurs le film ne fait aucunement dans la provocation. Il interpelle plutôt par la force avec laquelle la réalisatrice aborde un sujet tabou avec un geste sobre et très humaniste dans le fond, qui invite à repenser le regard que porte la société marocaine sur des sujets comme les minorités sexuelles et le droit de vivre sa différence ». Yasmine Bouchfar, également critique de cinéma, est du même avis : « Bien que la sensibilité du sujet puisse être un élément attractif, la réussite d'un film à l'international dépend de nombreux facteurs, dont la qualité artistique, l'universalité du thème, la participation à des festivals, et une

stratégie marketing bien pensée ». Avec une quarantaine de prix internationaux jusqu'à présent, dont le Prix FIPRESCI de la Critique internationale lors du Festival de Cannes 2022 et le Prix du jury au Festival international du film de Marrakech 2022 (pour un film qui traite d'homosexualité !), en plus d'avoir été le premier film marocain à être sélectionné parmi les 15 meilleurs films étrangers aux Oscars, Le Bleu de Caftan ne cesse d'étonner.

Des prix à la pelle !

A ce propos, Saïd El Mazouari nous révèle : « Si le film a remporté autant de récompenses c'est premièrement pour la force de son propos, la maîtrise dont a fait preuve sa réalisatrice Maryam Touzani et les prestations poignantes de son trio d'acteurs. Notamment Saleh Bakri dans le rôle de Halim ». Quant à Yasmine Bouchfar, elle parle de recette secrète : « La reconnaissance internationale des films de Maryam Touzani, peut être attribuée à la qualité artistique de ses œuvres, à la pertinence universelle de ses thèmes et à la façon dont elle offre un regard authentique sur la société marocaine ». Plusieurs

morales peuvent également être déduites de ce film, comme nous le démontre Yasmine : « Ce genre d'histoires ont des morales particulières, qui sont les suivantes : la tolérance et l'acceptation, la fidélité et la loyauté, la compassion face à la maladie, la rédemption et le pardon, la célébration de la diversité culturelle et la beauté dans l'art manuel ». Célébration de la diversité culturelle ? « En mettant en avant le travail artisanal traditionnel dans la confection de caftans, informe Yasmine, le film célèbre la richesse de la diversité culturelle marocaine. Il souligne l'importance de préserver et de valoriser les traditions tout en évoluant dans une société en mutation ». En effet... En effet... Et pour la beauté dans l'art manuel, Yasmine détaille également : « L'appréciation de la beauté du travail artisanal traditionnel, illustrée par la confection du caftan bleu, renforce la valeur de l'art manuel et de la préservation des techniques traditionnelles dans un monde de plus en plus axé sur la modernité ». Bien dit et bien pensé, Yasmine !

Et le PJD, bien sûr ! Le PJD !

On ne peut bien sûr pas parler de ce qui touche aux mœurs, de près ou de loin, sans que le PJD ne s'en mêle. Tout juste deux semaines après sa sortie en salles, au Maroc, le temps pour quelques-uns de leurs membres de libérer un créneau dans leur agenda et d'aller à contrecoeur voir de quoi il retourne, selon toute vraisemblance, le PJD n'y est bien sûr pas allé de main morte et a demandé l'interdiction du film. Rien que ça ! C'est le contraire qui aurait été étonnant. A en croire le secrétariat général du parti, qui a diffusé un communiqué de presse à l'occasion, le film de Maryam Touzani constitue

« une violation grave des constantes religieuses de la nation ». Le parti islamiste explique que le Bleu du Caftan est « un film qui fait la promotion de l'homosexualité, en violation grave des constantes religieuses de la nation, des valeurs morales et éducatives du peuple marocain musulman ». C'est vrai qu'il y a des parties quelque peu gênantes, surtout au début du film, comme nous le reconnaissons nous-mêmes plus tôt, mais rien de vraiment sexuel (ou peut-être dévoilement subtil), et puis promotion ? Promotion ? C'est tout l'inverse... Vous êtes sûrs d'avoir terminé le film ?

Bref, les chiffres parlent d'eux-mêmes ! Dans les 30 pays où il est distribué, et dans plus de 1.300 salles qui l'ont proposé, Maryam Touzani, avec Le Bleu du Caftan, a établi un record, devançant le précédent record établi par Nabil Ayouch, son mari pour info, grâce lui à Much Loved. Les chiffres de CBO Box-Office et Unifrance : 214.000 entrées en France, 58.000 entrées aux Pays-Bas, 37.000 entrées en Italie, 35.000 entrées en Espagne, 24.000 entrées au Japon, 21.000 entrées en Belgique, 17.000 entrées en Grèce, 16.000 entrées en Suisse, entrées 15.000 en Allemagne, 15.000 entrées au Danemark et 13.000 entrées en Australie, entre autres. A savoir que sur le système de rating de l'IMDB Le Bleu du Caftan obtient une note de 7,6/10 (NDLR : à partir de 6, c'est un très bon film mais passé 7 on parle d'excellence, et même de maestria !). 0,1 de moins que Le Secret de Brokeback Mountain, de Ang Lee, avec le défunt Heath Ledger et l'excellent Jake Gyllenhaal, qui a obtenu une note de 7,7/10. Faut le faire ! Pour dire les choses autrement: nous vous recommandons de le voir, même si vous pensez que vous n'aimerez pas à cause du sujet qu'il traite ! Oui, même si... Et là est la vraie, l'ultime prouesse ! ▶



Le MIGRATEUR



Proche-Orient

Sanchez le Palestinien

LAÏLA LAMRANI

L'Espagne a convoqué, samedi 25 novembre l'ambassadrice d'Israël à Madrid, Rodica Radian-Gordon, sur fond des propos du Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu accusant l'Espagne de soutenir le "terrorisme". Cette convocation visait à demander à la diplomate israélienne des explications sur les accusations proférées par Benjamin Netanyahu. Lors d'une visite au poste-frontière de Rafah avec le Premier ministre belge Alexander De Croo vendredi 24 novembre qui a indiqué qu'Israël ne respecte pas le droit international, l'accusant

de "tuer à l'aveugle des milliers d'enfants" à Gaza, Pedro Sanchez a critiqué à son tour les frappes israéliennes barbares sur Gaza en réponse aux attaques du Hamas du 7 octobre, qualifiant la situation dans la bande de Gaza de "catastrophe humanitaire", et appelant l'État hébreu à "protéger la vie des civils à Gaza". Le chef du gouvernement espagnol a également affirmé que "Madrid est ouverte à la reconnaissance unilatérale d'un État palestinien, même si cela va à l'encontre de la volonté de l'Union européenne". L'Espagne est l'un des rares pays du monde occidental à avoir développé courageusement une position antisioniste en dénonçant, par la voix de certaines de ses mi-



Le chef du gouvernement espagnol et son homologue belge avec Mahmoud Abbas.

nistres, les crimes de guerre et contre l'humanité commis par les terroristes de l'État hébreu contre les populations civiles de Gaza. La position espagnole

montre en creux la complicité flagrante de certains pays européens comme la France avec le sionisme génocidaire à l'œuvre en Palestine occupée. ►

Inde Sauvés après 17 jours de blocage dans un tunnel effondré



Un drame qui a tenu le pays en haleine...

Engagées dans une véritable course contre la montre, les équipes de secours indiennes ont sauvé mardi les 41 ouvriers piégés depuis 17 jours dans le tunnel effondré de Silkyara, où des ambulances quittent l'entrée du site.

« Je suis totalement soulagé et heureux que 41 ouvriers piégés dans l'effondrement du tunnel de Silkyara aient été secourus », a déclaré le ministre du transport routier Nitin Gadkari. Le ministre a salué des efforts bien coordonnés « ayant permis » l'une des opérations de sauvetage les plus importantes de ces dernières années. Les hommes secourus étaient drapés de guirlandes de fleurs couleur orange en guise de célébration alors qu'ils étaient accueillis par des représentants de l'Etat, selon des photos gouvernementales. Une foule a applaudi leur sortie du tunnel tandis que des véhicules d'urgence, gyrophares allumés, se préparaient à quitter l'entrée du site, où les ouvriers étaient coincés depuis l'effondrement d'une partie de l'ouvrage en construction dans l'Etat himalayen de l'Uttarakhand, le 12 novembre dernier. Des membres des familles des ouvriers qui attendaient sur place de pouvoir enfin les voir ont confirmé que ces hommes, épuisés, avaient été sortis du tunnel, tirés à travers les 57 mètres d'un tuyau en acier sur des civières spécialement équipées de roues. Les équipes de secours avaient réussi à poser dans la journée la dernière section du tuyau en acier devant permettre de libérer ces 41 ouvriers. Après des revers répétés, des ingénieurs militaires et des mineurs ont travaillé manuellement à percer la roche et les décombres pour dégager le tronçon final et atteindre les hommes emprisonnés depuis 17 jours. Des équipes de trois personnes se sont relayées pour creuser et insérer les dernières parties du tube d'acier, juste assez large pour laisser passer un homme et permettre l'évacuation des ouvriers. ►

Pays-Bas L'islamophobe Geert Wilders s'empare du pouvoir

Comme la plupart de ses compatriotes, Geert Wilders, Le chef du Parti pour la liberté (PVV) d'extrême droite et islamophobe assumé a



Geert Wilders.

été surpris par sa victoire aux élections législatives aux Pays-Bas. Après un quart de siècle en tant que député, le poste qu'il visait depuis le début de sa carrière politique, celui de Premier ministre, semble enfin à portée de main. Il est d'usage, dans le royaume, que le chef du parti arrivé en tête des élections prenne l'initiative de former le nouveau gouvernement. En principe, il finit par devenir Premier ministre. Mais il n'est pas certain que Geert Wilders y parvienne : son parti n'a obtenu que 37 sièges, un niveau qui reste très loin de la majorité absolue de 76. Il devra donc s'allier à d'autres partis s'il veut gouverner. Avec un Parlement éclaté à l'extrême, comme souvent dans ce pays, il n'y a en réalité que deux options. La première est un gouvernement de droite, avec le PVV de Wilders, le VVD libéral du Premier ministre sortant Mark Rutte et le nouveau venu de centre droit NSC, éventuellement complété par le BBB populiste. Une telle alliance donnerait aux partis au pouvoir 88 des 150 sièges. Pieter Omtzigt, chef du NSC, a exclu un gouvernement avec Wilders pendant la campagne, mais il semble avoir changé d'avis. « Nous sommes disponibles », a-t-il déclaré mercredi soir. Le programme du PVV est simple, voire simpliste : organiser un référendum sur une sortie des Pays-Bas de l'UE, le « Nexit » tant redouté par les entreprises locales et chasser des Pays-Bas les Marocains qui forment la première communauté musulmane du pays. ►

le Canard Libéré

Journal satirique marocain paraissant le vendredi

Rue Ibnou Katir résidence Al Mawlid II Imm. D RDC n°4 Maârif - Casablanca -

Tél : 0522 23 32 93

Fax : 0522 23 46 78

E-mail : contact@lecanardlibere.com

Site web : www.lecanardlibere.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET DE LA RÉDACTION

Abdellah Chankou

a.chankou@lecanardlibere.com

RÉDACTEUR EN CHEF

Abdellah Chankou

RÉDACTION

Jamil Manar

Amine Amerhoun,

Saliha Toumi, Ahmed Zoubair,

Laila Lamrani Amine et

Chaimaa El Omari Naïb

CORRESPONDANT EN FRANCE ET EN EUROPE

Samir Berhil

s.berhil@lecanardlibere.com

CARICATURES

Boudali, Zag

WEBMASTER

Larbi Larzaoui

INFOGRAPHIE

Yahia Kamal

LOGISTIQUE

Youssef Roumadi

SERVICE COMPTABILITÉ

Essaadia HAKANI

Impression

Maroc Soir

DISTRIBUTION

Sapress

DOSSIER PRESSE

Aut. 51/06

DÉPÔT LÉGAL

2007 / 0025

ISSN 2028-0416



Bec et ONGLES



Le président du Conseil supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique (CSEFRS)

Il faut se débarrasser des cancrs...



Une équipe du Canard a interrogé le président du Conseil supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique (CSEFRS) sur son silence assourdissant au sujet de la paralysie de l'école publique par les grèves des enseignants.

**PROPOS RECUEILLIS PAR
LAILA LAMRANI**

Alors qu'on ne l'a pas entendu sur la grève des enseignants du public et ses conséquences fâcheuses sur les élèves, le conseil supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique a donné jeudi son avis sur le projet de révision du code de la famille...

Mais personne ne m'a sollicité pour que mon conseil en a mal de conseils se prononce sur le débrayage des enseignants qui est symptomatique de la crise profonde de notre très chère école unique au monde.

Il faut qu'on vous demande votre avis pour que vous réagissiez ?

Évidemment. On est tellement trop occupé à ne rien faire qu'on doit obligatoirement nous saisir pour programmer à tempérament une réunion de blabla éducatif.

Que pensez-vous de la grève des enseignants ? est-elle légitime à votre avis ?

Nos maîtres grévistes n'ont pas à prendre en otage notre école publique malade au risque d'aggraver ses maux chroniques. Ils auraient dû comme au Japon privilégier le port du brassard pour manifester leur mécontentement...

Mais le Maroc n'est pas le Japon...

Mais on peut le devenir. Il faut juste le

vouloir et cesser d'être trop gourmand

Les enseignants sont-ils trop gourmands à votre avis ?

Mais ils demandent une revalorisation salariale tout de suite. Il faut qu'ils soient patients et faire preuve de plus de sacrifices. Quand on aime (enseigner) on ne compte pas.

Mais qu'est-ce que l'on peut attendre d'une école qui rémunère ses nouveaux enseignants embauchés en CDD à moins de 6.000 DH par mois ?

C'est une équation complexe que je ne saurais résoudre. Ce qui est certain c'est qu'avec les grèves des enseignants l'école publique commence à rassembler au syndicalisme qui sévit habituellement dans les usines. Nous avons affaire à des ouvriers de l'apprentissage victime d'un déclassé social en classe et de classe.

Vous étiez ministre de l'Éducation nationale dans une autre vie sans que votre passage n'ait marqué positivement le secteur...

En tant que ministre, je m'en suis tiré sans que je me mette à dos le corps enseignant. Ce qui est en soi un signe de performance politico-pédagogique. Comment sortir de l'impasse actuelle, il faut débarrasser des cancrs de l'Éducation nationale... ▀

Abdellatif Jebrou tire sa révérence



Feu Jebrou était un témoin privilégié de l'histoire du Maroc.

La presse nationale est de nouveau en deuil. Ce mardi 28 novembre 2023, elle a perdu l'un de ses doyens, Abdellatif Jebrou, décédé à l'âge de 84 ans.

Ce natif de Rabat, qui a accompli ses études aux écoles Mohammed V et au lycée Moulay Youssef de la capitale, a fait ses premières armes dans la rédaction de Attahrir, organe officiel du parti de l'Union nationale des forces populaires (UNFP), dont le défunt devient membre et historien. Avec sa disparition, le Maroc perd un témoin privilégié de son histoire contemporaine dont il a vécu en étant aux premières loges les principaux événements.

Auteur de plusieurs ouvrages et biographies, dont celles de Mehdi Ben Barka et d'Abderrahim Bouabid, qu'il avait personnellement côtoyés au sein de l'UNFP puis de l'Union socialiste des forces populaires (USFP), celui était membre de l'Union des écrivains du Maroc a travaillé ensuite pour plusieurs journaux, notamment «AT-Tahrir», «Al-Ahdaf», «Al-Moharrir» et «Alahdat Almaghribia». ▀

LES PÉTROLIERS MAROCAINS SANCTIONNÉS FINANCIÈREMENT...





Et BATATI ET BATATA



Bizarre



Bambino courage

Une famille entière a été sauvée d'un incendie le 15 janvier dernier à Alvord, au Texas (Etats-Unis), grâce à l'un des enfants. L'enfant de 2 ans a averti ses parents et permis l'évacuation de la maison à temps.

Les deux parents, qui avaient récemment attrapé le Covid-19, avaient perdu le goût et l'odorat et n'ont pas senti l'odeur de fumée qui a envahi le logement, rapporte le New York Post relayé par CNews. Heureusement pour eux, l'un de leurs cinq enfants, âgé de 2 ans, a été réveillé par l'odeur.

Le garçon avait été à bonne école : le père, pompier volontaire depuis six ans, avait appris tous les bons réflexes en cas d'incendie à ses enfants. Le bambin s'est immédiatement précipité dans la chambre parentale en criant « Chaud, chaud ! ». L'incendie a détruit la maison et les deux voitures du couple sans faire aucun blessé.

« Il a sauvé toute notre famille », a témoigné la mère auprès de médias locaux. « C'est notre petit héros. » Le départ de feu aurait été causé par un radiateur à gaz. « Nous avions des détecteurs de fumée tout neufs, qui avaient moins d'un an », s'inquiète le père. « Aucun d'entre eux ne s'est déclenché. » ●

Pas mouillée la poule !

Une poule a été appréhendée lundi 31 janvier au matin alors qu'elle « furetait autour de la zone sécurisée du Pentagone », rapporte une organisation de défense des animaux. La maison poulaga qui veille sur le saint des saints a appelé l'Animal Welfare League of Arlington pour prendre le gallinacé en charge et la remettre dans un poulailler.

La poule a été aperçue autour d'un des bâtiments les mieux protégés du monde, tentant visiblement d'accéder à la zone sécurisée. Cette tentative d'intrusion a également été rapportée par le Military Times. « S'est-elle simplement perdue, en tentant de traverser la rue ? », s'est interrogé le journal avec humour, en référence à une blague bien connue en anglais. « Ou est-ce une espionne en mission pour voler des secrets d'État ? Elle garde pour l'instant bec clos. » ●

Une première du GENRE !

Un habitant du canton de Lucerne, en Suisse, a essayé de profiter d'une souplesse administrative pour accomplir une escroquerie aux aides publiques. Il a changé de sexe à l'état civil afin de toucher une pension de retraite un an plus tôt, rapporte le Luzerner Zeitung.

Le sexagénaire a effectué début janvier toutes les démarches nécessaires pour être considéré comme une femme par l'État suisse, afin de toucher l'assurance vieillesse et survivants (AVS) un an plus tôt, relaie Le Figaro. Cette pension de retraite est en effet versée aux femmes à partir de 64 ans et aux hommes à partir de 65 ans.

Le Suisse a profité d'un allègement de la procédure de changement de sexe à l'état civil, instauré le 1er janvier 2022. Désormais, un tel changement ne requiert que le paiement de 75 francs suisses et un entretien de dix minutes permettant à l'agent d'état civil d'évaluer la « capacité de discernement » du demandeur. Une première du GENRE ! ●



Rigolard



***Un patron demande à sa secrétaire de lui écrire une lettre de recommandation pour ses supérieurs. En voici le texte !**

Mon patron est toujours en train de travailler à son bureau avec assiduité et diligence, sans jamais perdre son temps en jasant avec ses collègues. Jamais il ne refuse de passer du temps pour aider les autres et, malgré cela, il termine ses projets à temps. Très souvent, il rallonge ses heures pour terminer son travail, parfois même en sautant les pauses café.

C'est une personne qui n'a absolument aucune vanité en dépit de ses accomplissements remarquables et de sa grande compétence en informatique. C'est le genre d'employé de qui on parle avec grande estime et respect, le genre de personne dont on ne peut se passer. Je crois fermement qu'il est prêt pour la promotion qu'il demande, considérant tout ce qu'il nous apporte.

L'entreprise en sortira grande gagnante.

Pas mal non ? Mais, voici ce qu'elle pense vraiment... Relisez les texte en gras.

***Un patron a beaucoup de mal de se faire respecter dans son entreprise.** Un matin, il n'en peut plus et décide de prendre une mesure radi-

cale, il colle sur la porte de son bureau une grande affiche où il est marqué en caractères d'imprimerie LE PATRON ICI, C'EST MOI.

La journée passe et il se sent beaucoup mieux. Il va à ses rendez-vous avec un moral d'acier. En rentrant à son bureau le soir, il voit un « Post-it » que sa secrétaire avait collé en dessous de son affiche, où il y est écrit : « Votre femme a téléphoné, elle veut que vous lui rendiez son affiche immédiatement ! ».

***Un homme braque une banque et prend des otages.** - Il demande au premier otage :

« M'avez-vous vu voler la banque ? »

- L'otage répond « Oui. » Le voleur, aussitôt, tire l'otage dans la tête. Puis, il demande au deuxième otage s'il l'a vu voler la banque. - L'otage répond :

« Moi Non, mais ma femme, Oui ».

***Un crétin est en train de rouler sur l'autoroute** tout en écoutant la radio : ATTENTION !, ATTENTION ! nous avons un communiqué spécial de la police : on nous signale qu'un automobiliste roule à contresens sur l'autoroute 20. Soyez prudent...

L'imbécile se retourne vers sa femme: « Mais Germaine y sont fous à la radio : c'est pas un... c'est des dizaines et des dizaines d'automobilistes qui roulent à contresens ».

A VENDRE

Appartement bien entretenu deuxième main

Superficie 128 m²

sur boulevard de la Résistance, près 2 mars à Casablanca.

Grand salon + 2 pièces. Bien aéré et ensoleillé. Situé au dernier étage (7ème). Sans vis-à-vis. Doté d'une terrasse vue sur mer.

Contact:
0661252000

LOUONS DES BUREAUX DE TOUTES SUPERFICIES

Angle boulevard de la Résistance, Rond-point d'Europe et Boulevard Zerktouni
Contactez-nous au 0661177444





Et BATATI ET BATATA



Mot Fléchés

Désolation	Choisies	Indien	Entreprises	Convendraient
Cajoleur	Marau-dées	Char-pantasi	Ecrivain belge	Roi de Juda
Ecoeuvré				
Poissons				
			Village fortifié	
Rivière d'Europe			Terme de comptabilité	Métal blanc
Monnaie				
		Principe vital		Conjonction
				Découverte
Rassasié			Réceptif	
Première page			Roi de Pampelune	
		Boie		Carte
		Palpée		
Plante			Terme d'échecs	
Métal précieux				
	Abris			Propre
	Canton suisse			
Université		Alcalino-terreux	Commune de Finlande	Voie
Sylvestre				
Réu-teraient				

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									

- Horizontalement :
- 1 : Il est au centre du film
 - 2 : Atome
 - 3 : Michel Such en connaît plusieurs sur l'eau.
 - 4 : Métal
 - 5 : Possessif - Pronom personnel
 - 6 : Roi d'Israël - Enzyme
 - 7 : Arbre
 - 8 : Lieu souvent fréquenté par les personnages - Décor du film
 - 9 : Paraphrâ
 - 10 : Test de mesure - Animal qui cause la mort d'un des héros
 - 11 : Ce que le groupe reçoit dans la scène de la photo - Jean-Claude l'est malgré lui
 - 12 : L'un des acteurs du film

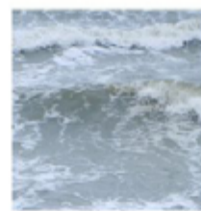
Verticalement :

- 1 : Un sketch dans le film - Assaisonnement
- 2 : Autrement dit - Exclamation
- 3 : Le film s'en inspire - Lieu du tournage
- 4 : Soldat
- 5 : Réfute - Indéfini - Partie de la journée
- 6 : le grecque - Il est présent au début du film
- 7 : A la mode - Demeurant
- 8 : Chacune a son nom mais est difficile à trouver dans les premières scènes - Universit
- 9 : Note - Metteur en scène du film

Mots Mêlés

S	R	E	I	L	I	O	V	E	H	C	E	P
E	S	S	U	E	N	H	C	E	R	A	V	T
G	E	R	E	G	L	A	G	U	N	E	S	E
A	U	E	E	A	S	E	H	C	A	B	I	L
L	G	H	B	L	U	R	E	G	R	E	S	I
L	A	C	A	P	E	L	L	E	T	S	E	F
I	V	O	R	A	L	G	U	E	S	S	L	S
U	E	R	C	E	S	R	E	V	E	I	U	R
Q	E	A	L	E	S	U	D	E	M	A	O	U
O	R	B	C	S	E	U	Q	O	C	L	M	E
C	A	U	N	I	A	B	S	T	E	L	A	G
S	M	S	E	T	T	E	V	E	R	C	B	A
E	R	E	M	F	R	U	S	E	T	I	K	N

- COQUILLAGES
- CREVETTES
- KITESURF
- VOILIERS
- LAGUNES
- NAGEURS
- ROCHERS
- ALGUES
- BACHES
- COQUES
- ESTRAN
- GALETS
- LAISSE
- MEDUSE
- MOULES
- VAGUES
- VARECH
- CRABE
- ECUME
- MAREE
- PECHE
- PELLE
- PLAGE
- SABLE
- BAIN
- SEAU
- MER
- VER



Su-Do-Ku

Compléter cette grille de manière à ce que chaque ligne, chaque colonne et chaque carré contienne une fois et une seule fois tous les chiffres de 1 à 9.

				8				
8		2						3 7
				7				
	6							9
		3		5 9				
	1 9					6 8		
				9 2		4 1		
				3				
4 5		1			3			

A méditer



« Désormais pour apprendre le français, il faudra savoir le français. »

Coluche, Revue de presse de 1980.

Solution des jeux du numéro précédent

Su-Do-Ku

3	5	2	9	7	1	4	6	8
1	9	4	2	8	6	5	3	7
7	8	6	4	3	5	9	1	2
6	2	5	8	1	4	3	7	9
9	4	1	3	6	7	2	8	5
8	3	7	5	2	9	1	4	6
4	6	3	7	9	2	8	5	1
2	1	8	6	5	3	7	9	4
5	7	9	1	4	8	6	2	3

Mots Mêlés

Mots fléchés

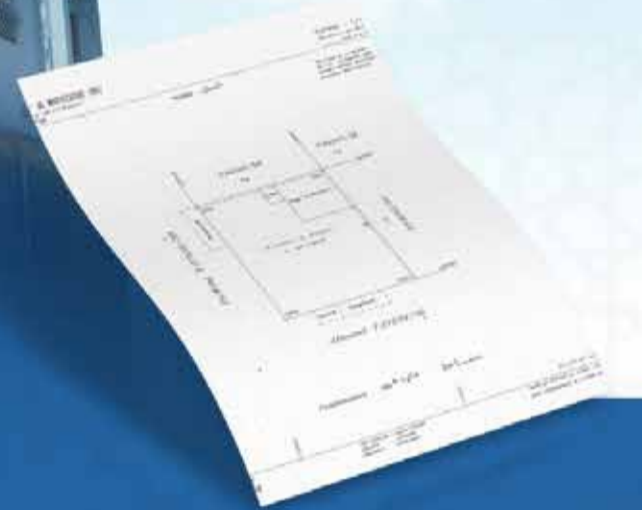
C	L	R	M	E					
À	L	I	E	N	A	T	I	O	N
I	N	V	E	T	E	R	E		
T	G	V	S	E	C	O	U	É	
N	I	E	R	H	O	V	T		
B	O	S	S	E	N	O	R	A	
T	I	P	H	A	I	N	E		
B	E	B	E	C	C	R	É		
M	I	R	É	I	R	A	S		
M	E	L	A	N	G	E	A	I	
N	I	G	O	N	D	E	É		
À	T	T	E	I	G	N	E	N	T
S	E	N	O	E	T	E			

Mots croisés

1	S	C	B	L	A	N	C					
2	P	E	R	D	U	E	E	H				
3	L	U	E	S	S	O	I	R				
4	E	P					G	I				
5	N	O	E				E	S				
6	D	U	S				T					
7	I						C	I				
8	D	U	S	S	E	M	U	A				
9		K	A			C	O	I	N			
10	C	R	I		S	E	N	T	E			
11	D	O			H	A	L	T	E			
12					C	R	E	V	A	S	S	E

Mots mêlés « Les os »

Solution : ASTRAGALE.



**N'hésitez pas
à mettre à jour votre titre foncier
via l'inscription d'actes de cession, filiation,
mise en concordance...**

www.ancfcc.gov.ma